



# Lettre de rentrée 2025-2026

publié le 05/09/2025

Michel Herrera, IA-IPR d'arts plastiques


## Descriptif :

Michel Herrera, IA-IPR d'arts plastiques

## Sommaire :

- Préambule commun adressé à tous les enseignants de l'académie par les corps d'Inspection.
- Partie disciplinaire spécifique aux enseignants d'arts plastiques.




 M. Herrera - Lettre de rentrée arts plastiques 2025-2026 (PDF de 164.1 ko)  
M. Herrera - Lettre de rentrée arts plastiques 2025-2026

## LETTRE DE RENTRÉE 2025-2026

- [Préambule commun adressé à tous les enseignants de l'académie par les corps d'Inspection.](#)


Préambule commun adressé à tous les enseignants de l'académie par les corps d'Inspection.

Chères et chers collègues,

Alors que s'ouvre cette nouvelle année, nous tenons à réaffirmer notre engagement à vos côtés pour accompagner chaque élève dans son parcours de réussite. Les priorités de l'année 2025-2026 sont définies dans [la circulaire de rentrée](#)  « Tenir la promesse de l'école Républicaine ». Les éléments suivants, extraits de cette circulaire, précisent les points auxquels le collège d'inspection accordera une attention particulière.

Notre priorité première reste l'acquisition et la consolidation des savoirs fondamentaux. Le collège des IA-IPR

accompagnera plus particulièrement, au cœur des classes et des établissements, le développement des compétences langagières, essentielles à la réussite des élèves dans toutes les disciplines. Cette maîtrise des langages constitue un enjeu collectif majeur pour les équipes pédagogiques. Ainsi, il est possible d'envisager des démarches partagées, telles que l'élaboration concertée d'un parcours d'oralité décliné sur plusieurs années, l'amélioration de la fluence grâce à la mobilisation conjointe de l'ensemble des disciplines, ou encore un travail spécifique autour du lexique et du vocabulaire. De même, faire travailler les élèves avec et par l'écrit doit être une priorité affirmée, car « on ne pense pas sans écrire, parce qu'on n'apprend pas sans formuler sa pensée ».

Dans un monde en perpétuelle évolution, l'École doit continuellement s'adapter afin de préparer au mieux les élèves aux défis de demain et les former à une citoyenneté éclairée et responsable. Parmi ces évolutions majeures figure la place croissante de l'intelligence artificielle générative (IA) dans la société, nécessitant désormais un accompagnement des élèves vers une utilisation raisonnée et pertinente. Si la sensibilisation à l'IA s'inscrit pleinement dans l'éducation à la citoyenneté numérique, les apprentissages facilités par l'IA constituent également une piste pédagogique à explorer dans le respect du [cadre d'usage national](#) . Dès la rentrée 2025, le collège des IA-IPR participera à l'accompagnement d'une expérimentation associant Devoirs faits et IA, et œuvrera à intégrer cette dimension aux formations disciplinaires proposées en lien avec l'ensemble des services et missions académiques concernés.

Ces évolutions pédagogiques ne pourront porter leurs fruits que si elles s'inscrivent dans un environnement scolaire serein et sécurisé. Le développement des apprentissages, quels qu'ils soient, nécessite un cadre propice où chaque élève se sent en confiance pour apprendre et s'épanouir. Plusieurs de nos engagements professionnels constituent à cet égard des points d'appui et d'accompagnement : la mise en œuvre du programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité ; les formations que nous pilotons et mettons en œuvre sur les compétences psychosociales et sur les nouveaux programmes ; nos actions en faveur de l'éducation à l'orientation ; ou encore dans les démarches de labellisation (égalité filles-garçons, santé, E3D) qui favorisent une réflexion collective sur le bien-être en milieu scolaire. Autant d'actions qui renforcent l'égalité entre tous les élèves et contribuent à bâtir une école plus inclusive. La santé mentale des élèves constitue également un enjeu majeur de réussite et de bien-être. Déclarée grande cause nationale en 2025, elle nous engage collectivement à créer des environnements scolaires propices à l'épanouissement et aux apprentissages. L'attention portée au climat scolaire, le développement des compétences psychosociales et le dialogue avec les familles sont autant de leviers qui doivent être mobilisés au quotidien.

En 2025, nous célébrons les 120 ans de la loi de séparation des Églises et de l'État. Cette commémoration est l'occasion d'affirmer avec détermination que la laïcité n'est pas une valeur parmi d'autres : elle est le pilier de l'émancipation et de la protection de chaque élève, et le socle de l'École républicaine. La journée de la laïcité, le 9 décembre, doit résonner cette année comme un appel collectif à affirmer haut et fort cet héritage, à travers l'appel à projets national et l'ensemble des initiatives portées dans les établissements.

L'année scolaire 2025-2026 sera marquée par plusieurs évolutions notables en matière d'évaluation : mise en place d'une évaluation nationale obligatoire en classe de cinquième ; modification des modalités d'obtention du DNB, la maîtrise du socle commun étant désormais évaluée par les notes du contrôle continu de 3e ; instauration d'une épreuve anticipée de mathématiques en fin de classe de première ; ainsi que la réécriture du projet d'évaluation au lycée. Ces évolutions nous invitent à renforcer collectivement notre réflexion sur les pratiques évaluatives, afin qu'elles soient pleinement au service des progrès de tous les élèves. Il s'agira notamment de travailler ensemble à une évaluation plus explicite, formatrice et porteuse de sens, capable d'accompagner chacun dans son parcours scolaire et d'offrir des repères clairs aux élèves comme aux familles.

Nous avons la conviction que, pour être utile, l'accompagnement que nous vous proposons doit se situer au plus près des réalités de terrain et s'adapter aux contextes locaux. Chaque inspecteur, chaque inspectrice, mobilise son expertise disciplinaire autant que son engagement transversal et académique, pour être à vos côtés et soutenir votre action essentielle au service de la promesse républicaine d'égalité des chances et d'émancipation par les savoirs.

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, une excellente année scolaire.

## ● Partie disciplinaire spécifique aux enseignants d'arts plastiques.

Acteurs essentiels de l'École de la République, vous contribuez chaque jour à faire vivre les valeurs qui la fondent – liberté, égalité, fraternité – et à transmettre ses principes, parmi lesquels la laïcité qui occupe une place essentielle, dans l'accompagnement des élèves vers leur réussite et leur émancipation. Dans un monde traversé par des tensions culturelles, sociales et écologiques profondes, enseigner les arts plastiques revient à rendre possible une parole qui ne soit pas seulement expression, mais aussi pensée, construction et engagement. Comme l'écrit Yves Bonnefoy « il faut à la parole même une matière ». Cette matière, c'est le geste artistique, et c'est dans sa mise en œuvre que se forme un sujet capable de se dire et de penser avec le monde.

Cette perspective est prolongée par Michel Foucault quand il nous rappelle que “ l'image ne dit plus la même chose que le langage ”, et qu'elle nous ouvre à une expérience qui lui est propre. Les pratiques plastiques, ont leur propre logique d'énonciation et permettent aux élèves de penser autrement. Elles contribuent ainsi à développer une pensée divergente, à construire un rapport au sensible, à l'histoire, à l'altérité et à la vérité – autant de dimensions fondamentales dans l'éducation d'un citoyen éclairé.

L'année 2025–2026 s'ouvre dans un contexte de refondation du socle commun et de renforcement des parcours personnalisés pour tous les élèves, en particulier au collège. L'enseignement des arts plastiques s'inscrit pleinement dans ces dynamiques en contribuant à la formation intellectuelle et sensible des élèves, en favorisant l'acquisition des compétences du socle commun, et en participant au développement des compétences psychosociales nécessaires à leur équilibre.

Les projets de nouveaux programmes s'inscrivent dans cette visée.

Ils sont désormais disponibles en ligne :

Cycle 2 : [Télécharger le programme](#) ↗

Cycle 3 : [Télécharger le programme](#) ↗

Cycle 4 : [Télécharger le programme](#) ↗

Histoire des arts – Collège : [Télécharger le programme](#) ↗

Dans une perspective de développement professionnel partagé, il nous semble important de souligner le rôle structurant des outils collaboratifs mis à disposition par l'équipe des auteurs du web des académies de Poitiers et de Limoges. Ces publications numériques, à visée culturelle et didactique, constituent des leviers pour nourrir l'enseignement des arts plastiques et contribuer à la construction d'une culture commune entre collègues au service des situations d'apprentissage des élèves :

▶ [Chronic'othèque](#) ↗, publication mensuelle accessible en ligne, propose une veille éditoriale commentée : ouvrages, vidéos, podcasts, expositions, artistes, actualités... Chaque numéro facilite une appropriation rapide et contextualisée des ressources par les enseignants.□

▶ [L'Inattendue](#) ↗, lettre panorama, met l'accent sur la compétence « exposer », à travers des situations concrètes, inattendues, souvent collectives, favorisant la créativité et la verbalisation critique des élèves.□

▶ [Ici et là](#) ↗, publication semestrielle, valorise les projets EAC portés dans nos établissements avec des artistes et structures culturelles partenaires. Elle donne à voir la vitalité du lien entre école et création contemporaine, dans des contextes variés (ruraux, urbains, rurbains).

Ces trois formats complémentaires (veille, pratique, valorisation de projet) permettent de penser et partager autrement l'enseignement artistique, en cohérence avec les enjeux contemporains de l'école, tout en affirmant la place essentielle des pratiques artistiques dans notre société.

L'enseignement des arts plastiques, au collège comme au lycée, contribue au développement de l'intelligence sensible, à la construction du regard critique et à la capacité à penser le monde par les formes. Il engage les élèves dans une expérience artistique nourrie de références culturelles issues de l'histoire de l'art et de la création contemporaine. C'est par cette mise en tension entre faire, voir et comprendre que les élèves acquièrent des repères critiques et construisent une pratique plastique. Dans les territoires ruraux et rurbains notamment, ces enseignements jouent un rôle crucial dans l'élargissement de la culture générale des élèves et l'accès à une formation artistique exigeante. Ils participent pleinement à la consolidation des parcours, à l'égal accès aux savoirs et à la réussite des lycéens, en construisant des repères esthétiques, historiques et critiques. Les bons résultats

obtenus au baccalauréat témoignent de la qualité de ces enseignements et de l'investissement des équipes. Une réunion spécifique sera organisée dès le mois de septembre afin d'identifier les besoins en ressources humaines nécessaires à la vitalité et à la pérennité de ces parcours au lycée.

Pour reprendre les mots de Maurice Merleau-Ponty, « il n'y a pas de vision sans un acte d'habitation du monde », et l'apprentissage du regard – dans sa dimension perceptive, symbolique et sociale – constitue bien l'un des fondements de notre enseignement pour apprendre à habiter le monde. Dans une société traversée d'images, où le numérique recompose en profondeur les régimes de représentation en particulier dans les champs artistiques, l'enseignement des arts plastiques a pour mission de protéger les élèves face aux flux visuels. Il invite à interroger, à comprendre, à pratiquer avec les technologies de l'image, pour déconstruire les discours implicites et en faire des objets d'analyse et de création. Ce travail sur les images – artistiques, médiatiques, scientifiques – suppose une pédagogie qui articule culture visuelle, connaissances, réflexion, techniques et expression personnelle.

L'enseignement des arts plastiques offre à des élèves un espace structuré et bienveillant pour expérimenter, explorer, se projeter. Il favorise l'émergence de parcours singuliers, où la pratique artistique se nourrit d'une fréquentation régulière des œuvres, des lieux culturels, des démarches d'artistes, et d'une capacité accrue à faire dialoguer les disciplines. Car les enjeux de la création contemporaine croisent aujourd'hui les grandes questions du vivant, du corps, de l'intelligence artificielle, de l'environnement, des réseaux ou du genre. C'est dans une transversalité féconde entre arts, sciences et humanités que réside une grande part de la vitalité de notre discipline. Selon Bernard Lahire, « nous sommes tous des êtres pluriels, traversés par des expériences hétérogènes que seule une approche transversale peut éclairer ». Les projets menés en arts plastiques permettent de mobiliser cette pluralité d'expériences et de savoirs, et de proposer aux élèves des situations d'apprentissage qui pourront faire sens pour eux. À l'image d'un paysage de Bruegel, où chaque fragment, chaque geste, chaque figure s'inscrit dans une totalité qui déborde la scène immédiate, nos enseignements tissent des liens visibles et invisibles entre l'élève et le monde. Comme chez Philip Guston, dont la peinture tardive met en tension engagement intime et vision critique, ou dans les mots de Samuel Beckett, qui creuse l'énigme du langage et du regard, il s'agit de faire place à l'incertain, à la nuance, au croisement des questionnements, des connaissances, des savoir-faire et des savoir-être.

Les arts plastiques contribuent à la formation d'une culture générale vivante propre à éclairer le devenir citoyen de chaque élève. Il s'agit d'apprendre à voir, à interpréter, à produire, mais aussi à douter et à formuler des hypothèses sur le monde à partir des formes qu'il engendre. Comme l'écrit Georges Didi-Huberman : « Voir, ce n'est pas seulement recevoir des images, c'est aussi apprendre à les lire, à les interroger, à leur résister. » L'expérience esthétique devient ainsi un levier d'émancipation, de compréhension partagée et de lucidité collective. Étienne Balibar le rappelle avec force : « L'éducation doit être politique au sens noble : elle doit former des sujets capables de juger, de choisir, de résister. » C'est dans cette articulation entre le sensible et le conceptuel, entre l'individuel et le collectif, que les arts plastiques apportent leur pleine contribution à la formation du futur citoyen.

Le développement des Classes à Horaires Aménagés en Arts Plastiques (CHAAP) [↗](#) dans les académies de Poitiers et de Limoges, notamment en zone rurale, témoigne de l'engagement des équipes éducatives pour offrir aux élèves une formation artistique ambitieuse dès le collège. Ces dispositifs, construits avec le soutien des artistes et des structures culturelles locales, permettent une pratique approfondie des arts plastiques. Ils participent activement à l'ouverture culturelle des élèves et renforcent l'égalité des chances dans l'accès à une éducation artistique de qualité.

Les CPES-CAAP de La Rochelle [↗](#) (Académie de Poitiers) et de Brive-la-Gaillarde (Académie de Limoges), en accompagnant les étudiants vers les études supérieures artistiques, prolongent cette dynamique. Ils sont des lieux de préparation, d'approfondissement, mais aussi d'observation des transformations contemporaines des pratiques artistiques et éducatives. Il est essentiel d'en soutenir la qualité et l'ouverture, au service de l'égalité des chances et de l'excellence partagée.

L'enseignement des arts plastiques contribue pleinement à la construction du projet d'orientation de chaque élève. Il invite à se projeter, à affirmer une identité en devenir, à articuler sens, désir et savoirs. Cette ambition ne peut se

réaliser que dans un travail collectif et concerté au sein des équipes pédagogiques et les partenaires culturels. La cohérence des parcours, la complémentarité des regards et l'attention portée à chaque élève sont les conditions d'un accompagnement éducatif juste, cohérent et ambitieux.

Si les moyens demeurent contraints pour les parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC), les projets inter-dégrés et les partenariats culturels, il nous faut continuer à ouvrir l'horizon culturel des élèves et leur permettre des rencontres riches avec les œuvres, les artistes, les institutions. Ainsi que l'affirmait Michel de Certeau, « l'éducation est l'art d'habiter le lieu de l'autre » : nous devons cultiver cette hospitalité culturelle, condition de la construction d'un commun éclairé et partagé. Le site académique, les formations proposées avec l'EAFc, les suivis de terrain, ainsi que les actions de formation destinées aux personnels contractuels ou nouvellement nommés, sont autant de leviers à mobiliser collectivement.

Enfin, enseigner les arts plastiques, c'est aussi participer à l'invention d'un monde plus juste. Pour Luc Boltanski, « faire appel à la justice, c'est rendre possible la critique ». L'École, comme l'art, est un espace où l'on apprend à discerner, à questionner, à résister, à imaginer d'autres possibles.

À l'aube de cette nouvelle année scolaire, je tiens, avec Madame Sandrine Rodrigues, chargée de mission auprès de l'inspection, à saluer chaleureusement votre engagement et à souhaiter la bienvenue aux nouveaux entrants, stagiaires et collègues contractuels. Que notre action collective continue de faire de l'enseignement des arts plastiques un espace de culture et de justice pour tous les élèves.

Je conclurais avec ces mots d'Axel Honneth, « être reconnu, c'est être confirmé dans son identité et encouragé à développer son potentiel ». Pussions-nous, ensemble, renforcer cette reconnaissance éducative qui permet à chacun de devenir sujet dans le regard de l'autre, et auteur de son propre parcours.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée scolaire 2025.

Michel HERRERIA  
Inspecteur d'Académie,  
Inspecteur Pédagogique Régional Arts plastiques  
Académies de Poitiers & de Limoges  
Référént académique instruction dans la famille  
Référént académique Privé Hors Contrat  
Référént académique Privé Sous Contrat  
Référént prévention radicalisation  
Correspondant académique prévention des phénomènes sectaires (MPPS)  
michel.herreria@ac-poitiers.fr

Sandrine Rodrigues  
Chargée de mission auprès de l'inspection  
Interlocutrice Au Numérique  
Professeur Formateur Académique  
Professeur d'arts plastiques  
sandrine.rodrigues1@ac-poitiers.fr